



Eric GUYOT
Secrétaire départemental
SE UNSA de la Nièvre
15 rue Albert Morlon 58000 NEVERS
Tél : 03.86.61.57.64
Courriel : 58@se-unsa.org

À Madame le Directeur Académique
des services de l'Éducation Nationale
de la Nièvre
DSDEN Place Saint-Exupéry
58000 NEVERS

À Nevers, le 20 décembre 2018

Objet : Demande de Groupe de travail départage pour les avancements accélérés aux échelons 6 et 8 des PE.

Madame le Directeur Académique,

Cette année, aura lieu la première campagne de promotions avec des avancements accélérés basés sur les appréciations issues des rendez-vous de carrière.

En l'absence de préconisation de la DGRH, les barèmes étant gérés par chaque département, nous souhaiterions, en tant que délégués du personnel, être associés à l'élaboration de ces barèmes dans un souci d'équité et de transparence.

C'est pourquoi, nous avons l'honneur de solliciter un groupe de travail en amont de la CAPD du 31 janvier 2019 qui traitera des avancements dans le premier degré.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Veuillez recevoir, Madame le Directeur Académique, l'expression de nos respectueuses salutations.

Eric Guyot
Secrétaire départemental